



AUXILIAIRE PUÉRICULTURE

FORMER AUX MÉTIERS DE L'HUMAIN

NIVEAU 3



DURÉE DE FORMATION

2 ANS



Taux de réussite 2020

100%

Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- Information collective
- Entretien individuel
- Atelier CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Positionnement sur des offres collectées

L'auxiliaire de puériculture dispense, sous la responsabilité de l'infirmier, des soins et réalise des activités d'éveil et d'éducation pour préserver le bien-être et l'autonomie de l'enfant de moins de 6 ans. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité. L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

LIEUX DE FORMATION

- ▶ MONTPELLIER (GRABELS), PERPIGNAN



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé). **Aucun niveau scolaire n'est exigé.**
Avoir validé les sélections.

LE CONTENU DE LA FORMATION



- Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne
- L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie
- Les soins à l'enfant
- Ergonomie
- Relation - Communication
- Hygiène des locaux hospitaliers
- Transmission des informations
- Organisation du travail

POURSUITE D'ÉTUDE

Aide soignant, BP JEPS,
Moniteur Éducateur



LE FINANCEMENT



art. 11 Code du Travail / Loi n°2018-771 :
La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.

PARTENAIRES



croix-rouge française

Institut Régional de Formation

Sanitaire et Sociale Languedoc-Roussillon



Cindy, 26 ans,
Auxiliaire de puériculture

Témoignage

« C'est un métier très humain, tant dans la relation avec l'enfant qu'avec ses parents. Je peux en effet les accompagner dans leur rôle éducatif, les rassurer. Je n'aime pas me fâcher, mais avec les enfants un peu plus grands, il faut parfois avoir de l'autorité. Quelquefois, il ne faut pas hésiter à passer le relais à une collègue : c'est aussi un vrai travail d'équipe ! »

PLANNING DE L'ALTERNANCE



1^{ère} année : 9 semaines de formation théorique / 35 semaines chez l'employeur / 8 semaines de stages hors employeur

2^{ème} année : 8 semaines de formation théoriques / 36 semaines chez l'employeur / 8 semaines de stages hors employeur

595H

DE FORMATION THÉORIQUE



QUELS EMPLOYEURS ?

Les structures d'accueil de la petite enfance, structures sanitaires et sociales, services de maternité, structure accueillant des enfants en situation de handicap ou en service de pédo-psychiatrie, structures d'aides sociales à l'enfance.



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

04 67 69 04 36

www.cfa-sanitaire-social.com
contact@cfa-sanitaire-social.com

